

The logo for ICAPE Group, featuring the word "ICAPE" in a large, bold, white sans-serif font, with the word "GROUP" in a smaller, white sans-serif font positioned vertically to the right of "ICAPE".

ICAPE GROUP

**UN EXPERT TECHNOLOGIQUE MONDIAL
DES CIRCUITS IMPRIMÉS**

Rapport financier semestriel

Au 30 juin

2024

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Fontenay-aux-Roses le 4 octobre 2024

Yann DUIGOU

Directeur Général

ICAPE HOLDING

Immeuble Volta – 33 Avenue du Général Leclerc

92260 Fontenay-aux-Roses – France

+ 33 1 58 18 39 10 – info@icape-group.com – www.icape-group.com

RAPPORT D'ACTIVITE AFFERENT AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

1. Faits marquants de la période

Le premier semestre de l'année 2024 est marqué par les principaux événements suivants :

Croissance externe

Le Groupe a acquis le 12 février 2024 les actifs opérationnels de la société P.C.S. Srl, société italienne qui s'est reconvertie dans la distribution de circuits imprimés en 2015 après plus de trente ans en tant que producteur de PCB. Celle-ci dispose donc d'une expertise à 360° de la chaîne de valeur du PCB. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 0,7 millions d'euros en 2023.

Le Groupe a également acquis le 12 février 2024 l'intégralité du capital de la société STUDIO E2, société italienne qui dispose d'une quarantaine d'années d'expérience en matière de gestion de projet appliquée à tous les secteurs de l'électronique civile et industrielle. Son chiffre d'affaires s'est élevé près de 0,3 millions d'euros en 2023.

Rationalisation de la structure juridique

La société IDELEC a fusionné dans la société ICAPE FRANCE en date du 31 janvier 2024. Les deux sociétés étant détenues à 100% par la holding du Groupe, l'opération est soumise au régime simplifié des fusions entre sociétés sœurs.

La société PRINCITEC a fusionné dans la société ICAPE DEUTSCHLAND en date du 20 février 2024. La société PRINCITEC était détenue à 100% par la société ICAPE DEUTSCHLAND, elle-même détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING.

La société ICAPE SINGAPORE, détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING, a été liquidée en mars 2024.

Ces opérations ont pour objectif de rationaliser et de simplifier la structure juridique du Groupe pour conduire à une meilleure efficacité économique.

2. Performances sur le semestre

Les performances du premier semestre de l'année 2024 peuvent être commentées de la façon suivante :

Chiffre d'affaires

Le Groupe ICAPE a réalisé sur le premier semestre de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de 86,6 millions d'euros contre 94,5 millions d'euros à la même période l'année précédente, soit une décroissance de 8,4%.

Nous constatons une baisse d'activité au premier trimestre 2024, principalement liée à la conjoncture, puis à une amélioration au cours du second trimestre. Sur le plan séquentiel, l'activité ressort en progression de 1,9% par rapport au précédent semestre indiquant ainsi les prémices de la reprise attendue pour le second semestre 2024.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant (EBIT) atteint 2,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 4,7 millions d'euros sur la période précédente.

Les charges externes et les charges de personnel progressent respectivement de 7% et 11% comparé à la même période l'année précédente, ce qui s'explique notamment par les différentes opérations de croissance externe réalisées récemment.

Résultat net

Le résultat net ressort à 1,0 million d'euros au 30 juin 2024, contre 1,9 millions d'euros à fin juin 2023.

Dans ce contexte, et en tenant compte de tous ces éléments, le Groupe déploie activement les synergies opérationnelles pour soutenir la rentabilité à court terme.

3. Structure financière

Au 30 juin 2024, la position de trésorerie du Groupe ICAPE s'établissait à 28,2 millions d'euros contre 32,7 millions d'euros à la même période l'année précédente.

Avec un niveau de dettes financières brutes s'élevant à 56,3 millions d'euros, le Groupe faisait état, au 30 juin 2024, d'un endettement financier net de 28,1 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe confirme le respect, au 30 juin 2024, de l'ensemble de ses engagements de covenants bancaires.

4. Principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe ICAPE pourrait être confronté au second semestre 2024 sont ceux exposés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Rapport Financier Annuel 2023.

5. Événements postérieurs au 30 juin 2024

Croissance externe

Le Groupe a annoncé le 16 septembre 2024 la signature du contrat d'acquisition de 100% du capital du groupe japonais NTW, spécialisé dans la distribution du PCB en Asie. Fondé en 2022, le groupe NTW compte 40 employés et dispose de 7 filiales situées au Japon, en Chine et en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, le groupe NTW a prévu de réaliser en 2024 un chiffre d'affaires annuels supérieur à 20 millions de dollars.

Le Groupe a annoncé le 26 septembre 2024 l'acquisition de la société François Frères, principal intermédiaire du Groupe. Cette opération permet de réduire les honoraires d'agent dont s'acquitte le Groupe et également d'intégrer des profils très expérimentés, experts du marché du PCB.

Ces acquisitions sont financées en numéraires pour partie avec tirage sur la ligne Capex. Par ailleurs, leur consolidation dans les comptes du Groupe se fera à partir du 4ème trimestre 2024.

Rationalisation de la structure juridique

La société SAFA 2000 a fusionné dans la société ICAPE DEUTSCHLAND en date du 28 août 2024. La société SAFA 2000 était détenue à 100% par la société ICAPE DEUTSCHLAND, elle-même détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING. Préalablement à cette opération, la société SAFA avait transféré l'ensemble de ses actifs opérationnels à la société CIPEM DEUTSCHLAND avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.

Cette opération a pour objectif de rationaliser et de simplifier la structure juridique du Groupe en Allemagne.

6. Perspectives

Poursuite de la stratégie de croissance externe

Dans la ligne droite des exercices 2022 et 2023, le Groupe a poursuivi sa politique d'acquisitions sélectives au cours du premier semestre 2024 et au-delà :

- les actifs opérationnels du distributeurs italien P.C.S. ont été acquis en février 2024 ;
- la société italienne de design Studio E2 a été acquise en février 2024 ;
- le groupe japonais NTW a été acquis en septembre 2024 ;
- la société française François Frères a été acquise en septembre 2024.

Confirmation de l'ensemble des objectifs du Groupe

Ayant su atteindre 45 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnel réalisé par croissance externe depuis le début de l'année 2023 et disposant de fondamentaux solides dans un contexte de marché en amélioration progressive, le Groupe confirme l'ensemble de ses objectifs commerciaux et financiers, à savoir :

- un taux de croissance organique annuel moyen de 10% entre 2023 et 2026 ;
- environ 120 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnel réalisé par croissance externe entre début 2023 et fin 2026 ;
- une marge de résultat opérationnel courant (taux d'EBIT) d'environ 9,5% à horizon 2026 ;
- un chiffre d'affaires d'environ 500 millions d'euros à moyen-terme.

ICAPE GROUP

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 30 JUIN 2024

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Goodwill	23 788	23 323	23 667
Immobilisations incorporelles	23 597	16 405	23 269
Immobilisations corporelles	3 479	3 764	3 755
Droits d'utilisation	4 860	6 434	5 721
Actifs financiers non courants	606	508	559
Actifs d'impôt différé	1 148	580	1 218
Autres actifs non courants	8	328	5
Total des Actifs non courants	57 487	51 342	58 194
Actifs financiers courants	1	1	1
Stocks et en-cours	9 828	11 436	11 357
Créances clients et autres débiteurs	41 896	44 948	41 888
Autres actifs courants	2 148	1 547	1 507
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 216	25 318	32 747
Total des Actifs courants	82 090	83 251	87 500
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	4 988	4 946	5 149
Total Actif	144 565	139 538	150 843
Capital Social	3 235	3 235	3 235
Primes d'émission	15 301	16 912	16 912
Actions propres	(349)	(342)	(329)
Ecarts de conversion	(125)	23	20
Autres réserves (y compris autres éléments de résultat global non recyclable)	11 855	6 511	7 055
Résultat net de l'exercice	994	2 213	4 482
Total Capitaux propres, part du groupe	30 912	28 552	31 375
Participations ne donnant pas le contrôle	378	228	312
Total des capitaux propres	31 290	28 781	31 687
Emprunts et dettes financières	30 271	27 773	32 263
Dettes de location non courantes	3 569	5 115	4 386
Engagements envers le personnel	522	482	483
Passifs d'impôt différé	2 956	3 017	3 008
Autres passifs non courants	297	297	297
Total des Passifs non courants	37 615	36 684	40 436
Emprunts et concours bancaires courants	20 657	21 163	20 983
Dettes de location courantes	1 822	1 829	1 870
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	46 834	44 088	48 664
Dettes d'impôt exigible	323	1 181	1 053
Autres passifs courants	4 374	4 293	4 522
Total Passifs courants	74 011	72 554	77 089
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	1 650	1 519	1 630
Total des passifs	113 275	110 757	119 156
Total Passif	144 565	139 538	150 843

ETAT DE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Chiffre d'affaires	86 619	94 519	179 541
Achats consommés	(57 256)	(65 400)	(121 108)
Charges externes	(10 150)	(9 518)	(18 509)
Charges de personnel	(13 544)	(12 231)	(25 835)
Impôts et taxes	(91)	(166)	(393)
Autres produits et charges d'exploitation	(71)	(130)	51
EBITDA	5 507	7 074	13 748
Dotations aux amortissements d'exploitation	(1 854)	(1 900)	(3 753)
EBITA	3 653	5 174	9 995
Dotation aux amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions	(736)	(443)	(1 075)
EBIT – Résultat opérationnel courant	2 917	4 731	8 920
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	(0)
Autres produits et charges opérationnels	(137)	(866)	(350)
Résultat opérationnel	2 780	3 865	8 570
Produits et charges de trésorerie	(89)	(50)	(147)
Coût de l'endettement financier brut	(1 084)	(631)	(1 579)
Coût de l'endettement financier net	(1 173)	(681)	(1 726)
Autres produits et charges financiers	(279)	(609)	(552)
Résultat avant impôts	1 328	2 575	6 292
Impôts sur les bénéfices	(70)	(1 029)	(1 059)
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	(218)	375	(1 003)
Résultat net	1 040	1 921	4 230
Part du groupe	994	2 214	4 482
Part des participations ne donnant pas le contrôle	45	(293)	(252)
Résultat part du Groupe par action	0,12 €	0,27 €	0,55 €
Résultat part du Groupe dilué par action	0,12 €	0,27 €	0,55 €

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat net de l'exercice	1 040	1 921	4 230
Ecarts de conversion	(141)	(303)	(311)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(141)	(303)	(311)
Réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	-	12	93
Impôts différés afférent aux réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	-	(3)	(23)
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	-	9	70
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL	899	1 627	3 989
Résultat global Part du Groupe	849	1 973	4 300
Résultat global Part des participations ne donnant pas le contrôle	50	(346)	(311)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat net	1 040	1 921	4 230
Ajustements			
Elimination des amortissements et provisions	2 913	2 707	5 399
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(43)	(65)	(20)
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	-	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 910	4 563	9 609
Elimination de la charge (produit) d'impôt	70	1 029	1 059
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 173	681	1 726
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 153	6 273	12 395
Variation du Besoin en Fond de Roulement	(1 259)	(9 461)	(1 174)
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	-	(110)	(873)
Impôts payés	(634)	(1 229)	(2 118)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 260	(4 528)	8 229
Acquisition d'actifs opérationnels et de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(732)	(5 438)	(11 214)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 085)	(1 625)	(1 621)
Acquisitions des actifs financiers	-	-	1
Variation des prêts et avances consentis	(45)	(6)	(19)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	96	174
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	-	(2 500)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 822)	(6 972)	(15 179)
Augmentation de capital	-	(4)	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(20)	(146)	(133)
Variation nette des dettes de factoring	(277)	534	(597)
Emission d'emprunts	277	15 348	44 346
Remboursement d'emprunts	(3 724)	(4 566)	(28 517)
<i>dont Remboursement d'emprunts IFRS 16</i>	<i>(1 076)</i>	<i>(976)</i>	<i>(2 087)</i>
Intérêts financiers payés	(1 024)	(628)	(1 654)
<i>dont Intérêts financiers nets versés IFRS 16</i>	<i>(88)</i>	<i>(114)</i>	<i>(217)</i>
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(1 610)	(1 614)	(1 614)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 378)	8 926	11 832
Incidence de la variation des taux de change	231	(236)	(300)
Incidence de l'application d'IFRS 5	172	173	160
Variation de la trésorerie	(4 538)	(2 636)	4 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 747	27 988	27 988
Concours bancaires (trésorerie passive)	(63)	(47)	(47)
Trésorerie d'ouverture	32 684	27 941	27 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 216	25 318	32 747
Concours bancaires (trésorerie passive)	(71)	(13)	(63)
Trésorerie de clôture	28 146	25 305	32 684

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers EUR)	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Autres réserves (*)	Résultat net de l'exercice	Total Capitaux propres, part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 31/12/2022	8 088 182	3 235	16 912	(196)	272	2 747	5 476	28 447	623	29 070
Résultat de la période							2 214	2 214	(293)	1 921
Autres éléments du résultat global					(249)	9	-	(240)	(54)	(294)
Résultat global	-	-	-	-	(249)	9	2 214	1 973	(346)	1 627
Affectation de résultat et dividendes distribués						3 862	(5 476)	(1 614)		(1 614)
Programme de rachat d'actions				(146)				(146)		(146)
Divers						(108)		(108)	(48)	(157)
Situation à la clôture de l'exercice 30/06/2023	8 088 182	3 235	16 912	(342)	23	6 511	2 214	28 552	228	28 781

(En milliers EUR)	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Autres réserves (*)	Résultat net de l'exercice	Total Capitaux propres, part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 31/12/2023	8 088 182	3 235	16 912	(329)	20	7 055	4 482	31 375	312	31 687
Résultat de la période							994	994	46	1 040
Autres éléments du résultat global					-145			(145)	4	(141)
Résultat global	-	-	-	-	-145	-	-	849	50	899
Affectation de résultat et dividendes distribués			(1 610)			4 482	(4 482)	(1 610)		(1 610)
Variation de périmètre et de taux de détention										
Programme de rachat d'actions				(20)				(20)		(20)
Divers						318		318	16	334
Situation à la clôture de l'exercice 30/06/2024	8 088 182	3 235	15 301	(349)	(125)	11 855	994	30 912	378	31 290

(*) y compris autres éléments de résultat global non recyclable.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS.....	9
1.1 Informations générales.....	9
1.2 Faits marquants de l'exercice.....	9
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	10
2.1 Base de préparation des états financiers.....	10
2.1.1 Contexte de publication des états financiers consolidés et déclaration de conformité.....	10
2.1.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation.....	10
2.1.3 Référentiel applicable.....	10
2.2 Base d'évaluation.....	10
2.3 Recours aux jugements et estimations.....	11
2.4 Principes comptables.....	11
2.4.1 Périmètres et méthodes de consolidation.....	11
2.4.2 Conversion en monnaies étrangères.....	11
2.5 Méthodes et règles d'évaluation.....	12
2.5.1 Regroupement d'entreprise.....	12
2.5.2 Immobilisations incorporelles.....	12
2.5.3 Immobilisations corporelles.....	13
2.5.4 Test de dépréciation des goodwill et immobilisations.....	13
2.5.5 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités abandonnées, cédées ou en cours de cession.....	14
2.5.6 Subventions.....	14
2.5.7 Contrats de location.....	14
2.5.8 Stocks.....	15
2.5.9 Instruments financiers.....	15
2.5.10 Créances clients et autres débiteurs.....	15
2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	15
2.5.12 Provisions courantes et non courantes.....	15
2.5.13 Avantages du personnel.....	16
2.5.14 Chiffre d'affaires.....	16
2.5.15 EBITDA, EBITA et EBIT.....	16
2.5.16 Coût de l'endettement financier net.....	16
2.5.17 Autres produits et charges opérationnels.....	16
2.5.18 Autres produits et charges financiers.....	17
2.5.19 Impôts sur les résultats.....	17
2.5.19.1 Charge d'impôt.....	17
2.5.19.2 Impôts exigibles.....	17
2.5.19.3 Impôts différés.....	17
2.5.20 Résultat par action.....	17
2.5.21 Tableau des flux de trésorerie.....	17
2.5.22 Secteurs opérationnels.....	18
3. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	19
3.1 Chiffre d'affaires.....	19
3.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité.....	19
3.1.2 Informations sectorielles.....	19
3.2 Charges externes.....	20
3.3 Autres produits et charges opérationnels.....	20
3.4 Analyse de la charge nette d'impôt.....	21
4. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE L'ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE.....	22
4.1 Immobilisations.....	22
4.1.0 Goodwill.....	22
4.1.0.1 Allocation du goodwill sur les acquisitions antérieures.....	22
4.1.0.2 Détail des acquisitions de l'exercice clos au 30 juin 2024.....	22
4.2 Informations relatives aux dettes financières.....	24
4.2.1 Emprunts et dettes financières.....	24
4.2.2 Dettes de factoring.....	24
4.2.3 Echancier des emprunts et dettes financières.....	25
4.3 Autres passifs courants.....	25
5. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....	26
5.1 Incidence sur la variation du BFR.....	26
6. AUTRES NOTES.....	27
6.1 Engagements hors bilan.....	27
6.2 Passifs éventuels.....	27
6.3 Parties liées.....	27
6.4 Evènements postérieurs à la clôture.....	27
7. LISTE DES SOCIETES CONDOLIDEES.....	28

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS

1.1 Informations générales

Le Groupe ICAPE est constitué de la Holding financière ICAPE HOLDING et de 33 filiales à travers le monde, spécialisé depuis 1999 dans la production de circuits imprimés et de pièces techniques personnalisées.

Ses principales filiales sont situées dans les pays suivants : Allemagne, Etats-Unis, France et Hong-Kong.

La société ICAPE HOLDING, société anonyme à Conseil d'Administration, française et de droit français, est l'entité consolidante du groupe. Son siège social est situé au 33 Avenue du General Leclerc, 92260 Fontenay-Aux-Roses, France.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société ICAPE HOLDING et de ses filiales.

1.2 Faits marquants de l'exercice

Croissance externe

Le Groupe a acquis le 12 février 2024 les actifs opérationnels de la société P.C.S. Srl, société italienne qui s'est reconvertie dans la distribution de circuits imprimés en 2015 après plus de trente ans en tant que producteur de PCB. Celle-ci dispose donc d'une expertise à 360° de la chaîne de valeur du PCB. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 0,7 millions d'euros en 2023.

Le Groupe a également acquis le 12 février 2024 l'intégralité du capital de la société STUDIO E2, société italienne qui dispose d'une quarantaine d'années d'expérience en matière de gestion de projet appliquée à tous les secteurs de l'électronique civile et industrielle. Son chiffre d'affaires s'est élevé près de 0,3 millions d'euros en 2023.

Rationalisation de la structure juridique

La société IDELEC a fusionné dans la société ICAPE FRANCE en date du 31 janvier 2024. Les deux sociétés étant détenues à 100% par la holding du Groupe, l'opération est soumise au régime simplifié des fusions entre sociétés sœurs.

La société PRINCITEC a fusionné dans la société ICAPE DEUTSCHLAND en date du 20 février 2024. La société PRINCITEC était détenue à 100% par la société ICAPE DEUTSCHLAND, elle-même détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING.

La société ICAPE SINGAPORE, détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING, a été liquidée en mars 2024.

Ces opérations ont pour objectif de rationaliser et de simplifier la structure juridique du Groupe pour conduire à une meilleure efficacité économique.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Base de préparation des états financiers

2.1.1 Contexte de publication des états financiers consolidés et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2024 doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels publiés pour les comptes clos au 31 décembre 2023.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe ICAPE ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adopté par l'Union européenne au 30 juin 2024.

Ce jeu de comptes consolidés résumés intermédiaires a été examiné par le Comité d'Audit & Risques le 23 septembre 2024 et a été arrêté par le Conseil d'Administration le 25 septembre 2024.

2.1.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est également la monnaie fonctionnelle de la holding ICAPE HOLDING. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, après arrondis.

2.1.3 Référentiel applicable

Les états financiers consolidés résumés et intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2024 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant d'états financiers intermédiaires résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mars 2024.

Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont similaires à celles utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des changements mentionnés au paragraphe ci-après.

Nouveaux textes d'application obligatoires en 2024

Les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union Européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2024 sont les suivants :

- Amendement IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants ;
- Amendement IFRS 16 – Passif de location dans le cadre d'une cession-bail ;
- Amendement IAS 7 / IFRS 7 – Entente de financement de fournisseurs.

L'application de ces normes et amendements à compter du 1^{er} janvier 2024 est sans effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Autres normes et amendements non encore adoptés par l'Union Européenne

Par ailleurs, l'IASB a publié de nouvelles normes et amendements non adoptés à ce jour par l'Union Européenne :

- Amendement IAS 21 – Effets des variations des monnaies étrangères (absence de convertibilité) – applicable au 1^{er} janvier 2025 selon l'IASB ;
- Amendement IFRS 9 / IFRS 7 – Classement et évaluation des instruments financiers – applicable au 1^{er} janvier 2026 selon l'IASB ;
- IFRS 18 – Présentation des informations à fournir dans les états financiers – applicable au 1^{er} janvier 2027 selon l'IASB ;
- IFRS 19 – Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public – applicable au 1^{er} janvier 2027 selon l'IASB.

Le Groupe n'anticipe à ce stade aucun impact significatif sur ses états financiers du fait de l'application de ces normes et amendements.

2.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs évalués à la juste valeur.

2.3 Recours aux jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires implique que la direction du Groupe procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat ainsi que les informations données en annexes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement. Les révisions d'estimations sont comptabilisées de manière prospective. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principaux jugements comptables et estimations exercés par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants ;
- l'évaluation de la valeur des actifs et passifs identifiables dans le cadre des regroupements d'entreprises ;
- l'évaluation des dépréciations des créances clients ;
- l'évaluation des durées de location en ce qui concerne les périodes optionnelles des contrats immobiliers ;
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- l'évaluation des engagements de retraites.

La nature des estimations et jugements réalisés est décrite dans la note 2.3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

2.4 Principes comptables

2.4.1 Périmètres et méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées par le Groupe sont consolidées.

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées si nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées et les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

2.4.2 Conversion en monnaies étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans la monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités, qui correspond, en général, à la devise locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales n'est considéré en hyperinflation au cours des périodes présentées.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan et au taux de change moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie en l'absence de variations significatives des taux de change. Les écarts de conversion générés sont initialement comptabilisés en autres éléments du résultat global et maintenus dans les capitaux propres, en écarts de conversion.

Les taux de conversion utilisés pour convertir les états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont les suivants :

		Taux de clôture 30/06/2024	Taux moyen 30/06/2024	Taux de clôture 30/06/2023	Taux moyen 30/06/2023	Taux de clôture 31/12/2023	Taux moyen 31/12/2023
BRL	Real brésilien	5,8915	5,4946	5,2788	5,4833	5,3618	5,4016
CAD	Dollar canadien	1,4670	1,4685	1,4415	1,4569	1,4642	1,4596
CNY	Yuan	7,7748	7,8011	7,8983	7,4898	7,8509	7,6591
CZK	Couronne tchèque	25,0250	25,0192	23,7420	23,6800	24,7240	24,0006
DKK	Couronne danoise	7,4575	7,4580	7,4474	7,4464	7,4529	7,4510
EUR	Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
HUF	Forint	395,1000	389,9200	371,9300	380,7100	382,8000	381,7583
INR	Roupie indienne	89,2495	89,9804	89,2065	88,8775	91,9045	89,3249
JPY	Yen	171,9400	164,4983	157,1600	145,7533	156,3300	151,9425
MXN	Peseta mexicaine	19,5654	18,5175	18,5614	19,6550	18,7231	19,1897
PLN	Zloty	4,3090	4,3167	4,4388	4,6259	4,3395	4,5421
RUB	Rouble	91,8328	98,0471	96,2571	83,4248	102,0620	92,3156
SEK	Couronne suédoise	11,3595	11,3889	11,8055	11,3314	11,0960	11,4728
SGD	Dollar de Singapour	1,4513	1,4560	1,4732	1,4443	1,4591	1,4523
USD	Dollar US	1,0705	1,0812	1,0866	1,0811	1,1050	1,0816
ZAR	Rand	19,4970	20,2467	20,5785	19,6798	20,3477	19,9544

Les opérations réalisées par les entités du Groupe en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

2.5 Méthodes et règles d'évaluation

2.5.1 Regroupement d'entreprise

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition en application de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (soit à leur juste valeur soit à hauteur de leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable), le cas échéant ; plus
- Le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.
- Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat en « autres produits opérationnels ».

La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels correspondant à des instruments de dette sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

À compter de la fin du délai d'affectation du prix d'acquisition qui intervient au plus tard un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de la juste valeur d'un complément de prix éventuel est constaté en résultat. À l'intérieur du délai d'affectation, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition sont également comptabilisés au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Les autres changements sont comptabilisés en contrepartie du goodwill.

2.5.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, hors goodwill, sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immobilisations incorporelles correspondent à des relations clients, des licences, et des logiciels.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si, et seulement si, elles répondent aux critères restrictifs suivants définis par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable

- La faisabilité technique et industrielle du projet est prouvée ;
- Il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- Le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- Le Groupe peut démontrer comment le projet développé générera des avantages économiques futurs ;
- Le Groupe dispose de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le projet et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les coûts de développement encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts de recherche et développement encourus sur les exercices présentés ne respectant pas les critères précédemment énoncés sont intégralement passés en charge sur la période où ils sont engagés. Les coûts encourus au titre des exercices 2023 et 2024 sont non significatifs.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Durée d'amortissement
Relations clientèles (1)	De 8 ans à 20 ans
Logiciels	De 3 à 5 ans
Concessions et brevets	De 3 à 5 ans

(1) La durée d'amortissement des relations clientèles repose sur une analyse du taux d'attrition.

2.5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des subventions d'investissement, du cumul des amortissements, et des éventuelles dépréciations cumulées. Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés au coût des immobilisations en l'absence d'actif qualifié.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont généralement déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité du bien.

Pour les immobilisations complexes composées de divers composants, y compris de certains bâtiments, chaque composant de l'actif est amorti sur sa propre durée d'utilité.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Durée d'amortissement
Constructions	De 20 à 50 ans
Installations techniques, matériels & outillage	De 5 à 15 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	De 3 à 10 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 10 ans

La date de début d'amortissement correspond à la date à laquelle le bien est mis en service.

2.5.4 Test de dépréciation des goodwill et immobilisations

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ou non encore prêtes à être mises en service ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur conformément à IAS 36.10 (a).

Les autres immobilisations sont soumises à un test de dépréciation s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Le goodwill et les immobilisations sont testés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle ils sont rattachés, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le maillage des UGT est réalisé au niveau des pays ou à un groupe de pays le cas échéant lorsqu'il constitue un ensemble homogène générant des flux identifiables par type de produits vendus sur un même marché.

Lorsque la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable, une dépréciation est constatée.

- Cette dépréciation est comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels ». Elle est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill rattaché à l'UGT, puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs corporels et incorporels de l'UGT au prorata de leur valeur comptable. Cette allocation de la dépréciation ne peut pas conduire à ce que la valeur comptable de l'actif devienne inférieure à sa juste valeur.
- La valeur recouvrable des UGT correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

- La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée de la somme des flux de trésorerie futurs avant éléments financiers, provenant de l'utilisation continue d'un actif ou d'une UGT et des flux de trésorerie dégagés lors de la sortie de l'actif.

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement attendu du marché pour un placement équivalent, spécifique à chaque zone géographique, indépendamment des sources de financement. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés

L'actif est évalué dans son état actuel, sans tenir compte des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par des investissements de performance et de capacité ainsi que des restructurations non engagées à la clôture.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.5.5 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités abandonnées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité abandonnée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.5.6 Subventions

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions qui leur sont attachées.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées. Elles sont comptabilisées en moins des charges afférentes.

2.5.7 Contrats de location

Selon IFRS 16 « Contrats de location », un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

En tant que preneur, le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début du contrat de location. Le Groupe applique toutefois des exemptions prévues par la norme pour les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou ceux portant sur des actifs de faible valeur.

Les contrats de location concernent essentiellement des baux immobiliers (essentiellement pour des sièges sociaux et bureaux commerciaux) ainsi que des locations de véhicules de tourisme et de matériel informatique.

Conformément à IFRS 16, le traitement appliqué est le suivant :

- L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis ensuite au coût diminué de tout amortissement et de toute perte de valeur cumulée, le montant pouvant être ajusté en fonction de certaines réévaluations du passif de loyers. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée non résiliable du contrat corrigée des intervalles visés par toute option de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et toute option de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux d'intérêt implicite des contrats pour les véhicules de tourisme en location avec option d'achat et sur la base de taux marginal d'emprunts (sur la base des durations) pour les véhicules de tourisme en location sans option d'achat, le matériel informatique et les baux commerciaux.
- La dette de loyers est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés. Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs pour donner suite à un changement d'indice ou de taux, à une nouvelle estimation du montant à payer attendu au titre d'une garantie de la valeur résiduelle ou, le cas échéant, d'une réévaluation de l'exercice d'une option d'achat ou de prolongation ou du non-exercice d'une option de résiliation (qui deviennent alors raisonnablement certain).

Le Groupe a exercé son jugement pour déterminer la durée des contrats de location prévoyant une option de prolongation. Le fait que le Groupe ait jugé raisonnablement certain d'exercer de telles options a une incidence sur la durée de location retenue et influe de manière significative sur le montant de la dette de loyers et de l'actif « droit d'utilisation » portés dans les comptes.

Des impôts différés afférents sont comptabilisés sur la différence entre les actifs et passifs liés aux retraitements des contrats de location.

2.5.8 Stocks

Le Groupe s'approvisionne en produits finis auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition y compris transport et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Lorsque la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

Les stocks du Groupe sont principalement constitués par des stocks de marchandises en cours d'acheminement (en transit) vers le client à la clôture des comptes.

Les stocks de produits finis et les encours de production sont non significatifs.

2.5.9 Instruments financiers

Un actif financier ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur plus (moins pour un « passif »), pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction directement liés à son acquisition ou à son émission.

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instrument de dette, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titre de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le Groupe a ainsi classé :

- ses créances commerciales et dépôts et cautionnements et autres prêts au coût amorti ;
- ses emprunts, autres dettes financières et dettes fournisseurs au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE ») : le jour de leur mise en place, les emprunts sont comptabilisés à la juste-valeur de la contrepartie donnée, qui correspond normalement à la trésorerie reçue, nette des frais d'émission connexes. Les primes de remboursement et frais d'émission sont ainsi pris en résultat de façon étalée (actuarielle) via la méthode du TIE.

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture. La partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé qui est comptabilisée en autres éléments du résultat global est limitée à la variation cumulée de la juste valeur actualisée de l'élément couvert, dès la mise en place de la couverture. Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat. Le groupe n'a pas mis en œuvre des politiques de couverture des flux de trésorerie tel que défini dans IFRS 9.

2.5.10 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction (au sens d'IFRS 15) ; celles-ci ne comportant pas de composante financement importante compte tenu des délais de règlements courts.

La dépréciation des créances clients est fondée sur deux méthodes :

- Une méthode collective à fondement statistique afin de refléter les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances, y compris les créances non échues, conformément à la norme IFRS 9.
- Une méthode individuelle selon laquelle une dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Dans le cadre du processus de recouvrement clients, une revue hebdomadaire de la balance clients est effectuée, des actions sont alors prises dès constat de retard de paiement. Au-delà d'un retard de 15 jours, il est étudié au cas par cas la suspension éventuelle de toute expédition vers le client concerné ou de paiement d'avance. Au-delà d'un retard de 60 jours, une déclaration est faite auprès de l'assurance-crédit qui couvre les risques de non-paiement.

2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les comptes bancaires courants et les équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

2.5.12 Provisions courantes et non courantes

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

2.5.13 Avantages du personnel

Les régimes à cotisations définies correspondent aux régimes généraux et spéciaux de la Sécurité Sociale. Les cotisations à payer à sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ à la retraite. Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ces obligations ne sont pas financées dans le cadre d'une gestion externe.

Lorsque le régime prévoit le versement d'une indemnité au salarié, s'il est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de service, l'engagement est constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies (écarts actuariels) sont comptabilisées immédiatement en « autres éléments du résultat global ». Le Groupe détermine la charge d'intérêts en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies, au passif déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

2.5.14 Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe Icape se compose de 2 catégories de produits :

- Le négoce de circuits imprimés (PCB – Printed Circuit Board), porté par les entités « ICAPE » ;
- Le négoce de pièces techniques (Tech Part) telles que des câbles et connecteurs, des adaptateurs, batteries, claviers, écrans, télécommandes, etc., porté par les entités « CIPEM ».

Le revenu est déterminé suivant le transfert de contrôle en date de livraison telle que définie par les incoterms.

Les prix des produits sont des montants fixes :

- Sans contreparties variables (aucun rabais, remise ou ristourne n'est accordé) ;
- Sans composante de financement significative, les paiements des prestations étant effectués une fois la livraison réalisée.

2.5.15 EBITDA, EBITA et EBIT

L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel courant avant (i) les dotations aux amortissements d'exploitation (sur actifs immobilisés et actifs circulants), et (ii) les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions.

L'EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization) correspond au résultat opérationnel courant avant (i) les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions.

L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat opérationnel courant et désigne la différence entre les produits et les charges d'exploitation d'une entreprise. Il correspond au résultat réalisé par le biais de l'exploitation habituelle des facteurs de production de l'entreprise. Par conséquent, il s'agit d'un résultat opérationnel avant les autres produits et charges opérationnels non courants.

Ces trois agrégats financiers sont des indicateurs-clés de la mesure de la performance opérationnelle du Groupe.

2.5.16 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges d'intérêts payées aux établissements bancaires et des charges d'intérêts sur dettes de loyers.

2.5.17 Autres produits et charges opérationnels

Pour améliorer la comparabilité des exercices, le Groupe a décidé d'isoler les éléments non courants du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat opérationnel courant ».

Ces charges et ces produits résultent d'événements majeurs intervenus pendant la période comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du cadre conceptuel.

Ils comprennent essentiellement :

- Les dépréciations d'immobilisations corporelles, incorporelles ou de goodwill résultant de tests de perte de valeur ;
- Les badwill ;
- Les plus ou moins-values sur cession d'actifs ;

- Des provisions pour litiges significatifs et inhabituels ou imprévisibles du fait de leur nature.

2.5.18 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les effets d'actualisation des provisions pour régimes à prestations définies.

2.5.19 Impôts sur les résultats

2.5.19.1 Charge d'impôt

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés si certains critères sont remplis, conformément à la norme IAS 12.

La CVAE est traitée comme un impôt sur le résultat.

2.5.19.2 Impôts exigibles

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Le montant de l'impôt exigible dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant d'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) reflétant, le cas échéant, les incertitudes qui s'y rattachent. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

2.5.19.3 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales (sauf exceptions). Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes appliqués selon l'échéancier de retournement des différences temporelles.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

Le groupe retient généralement une durée de 3 ans pour apprécier le caractère recouvrable d'un impôt différé actif.

La société ICAPE HOLDING est la société mère d'un groupe fiscale de 3 sociétés en France, y compris elle-même. Il existe également une intégration fiscale aux Etats-Unis.

2.5.20 Résultat par action

Le résultat de base par action est déterminé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas incluses dans le calcul.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, ajusté pour refléter l'effet dilutif de la conversion d'instruments dilutifs en actions ordinaires, en utilisant la formule du rachat d'actions.

2.5.21 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est préparé selon la méthode indirecte et les flux de trésorerie sont analysés séparément entre les activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Les activités opérationnelles comprennent les principales activités génératrices de trésorerie de l'entité ainsi que toutes les autres activités, qui ne peuvent être classées en activités d'investissement ou de financement. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés en ajustant le résultat net de manière à refléter l'évolution du besoin en fonds de roulement, les éléments hors trésorerie (amortissements et dépréciations...), les plus-values de cession et les autres produits et charges calculés.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement correspondent aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs, après déduction des dettes fournisseurs desdits actifs, des cessions d'actifs et des autres investissements.

Les activités de financement sont des transactions résultant de sorties de fonds liées aux variations des capitaux propres et des emprunts à long terme de l'entité. Les augmentations de capital et l'encaissement des remboursements d'emprunts relèvent ce classement.

Les augmentations des actifs et passifs hors trésorerie sont éliminées. Par la suite, les biens financés au moyen d'un contrat de location ne sont pas inclus dans les investissements de la période. La réduction de l'endettement financier due aux loyers au titre des contrats de location financement est donc incluse dans les remboursements d'emprunts de la période.

2.5.22 Secteurs opérationnels

Conformément à IFRS 8 - Secteurs opérationnels, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui exerce des activités commerciales dont il peut tirer des revenus et engager des dépenses ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement revus par le principal décideur opérationnel de l'entité pour prendre des décisions sur les ressources à allouer au secteur et évaluer sa performance ; et
- pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Comité Exécutif, qui prend les décisions stratégiques.

Le Groupe retient en tant que segments à présenter au regard de la norme IFRS 8, les segments suivants :

- Négoce de circuits imprimés (PCB - Printed Circuit Board) Amériques ;
- Négoce de circuits imprimés (PCB) - Europe du Nord ;
- Négoce de circuits imprimés (PCB) - Europe du Sud ;
- Négoce de circuits imprimés (PCB) – Asie et reste du monde ;
- Négoce de pièces techniques (Tech Part).

PCB Amériques :

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et au Mexique. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

PCB Europe du Nord :

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe en Allemagne, au Danemark, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Suède. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

PCB Europe du Sud :

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe en Espagne, en France, en Italie et au Portugal. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

PCB Asie et reste du monde :

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe en Chine, en Inde, au Japon et en Afrique du Sud. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

Négoce de pièces techniques :

Fournit une large gamme de pièces techniques à travers les sociétés « CIPEM » du Groupe ICAPE.

3. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

3.1 Chiffre d'affaires

3.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	Variation %
Circuits imprimés (PCB)	68 796	75 920	-9%
Pieces techniques (CIPEM)	17 786	18 545	-4%
Autres	38	55	-31%
Chiffre d'affaires	86 619	94 519	-8%

Le chiffre d'affaires s'élève à 86,6 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2024 contre 94,5 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023, soit une baisse de 7,9 millions d'euros, représentant une variation de -9%.

Les filiales ICAPE DEUTSCHLAND, ICAPE FRANCE, ICAPE HONG-KONG et ICAPE USA représentent environ 56% du chiffre d'affaires global du Groupe sur 2024 contre près de 54% en 2023. La contribution du chiffre d'affaires de ces entités est détaillée comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023
ICAPE DEUTSCHLAND	12 659	12 236
ICAPE FRANCE	14 682	16 566
ICAPE HONG-KONG	14 931	15 577
ICAPE USA	6 594	6 257
Total	48 866	50 636
% par rapport au CA	56%	54%

3.1.2 Informations sectorielles

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque segment opérationnel. La contribution des services centraux (portés par ICAPE HOLDING, GIE ICAPE et GIE CIPEM) est réaffectée sur la base de la contribution au chiffre d'affaires consolidé de chaque segment opérationnel.

30/06/2024	PCB Amérique	PCB Europe du nord	PCB Europe du Sud	PCB Asie et Reste du monde	CIPEM Tech Part	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 500	20 010	20 625	22 313	16 471	86 619
EBITDA	636	72	1 515	2 121	1 163	5 507
Dotations aux amortissements	(213)	(888)	(512)	(615)	(363)	(2 590)
EBIT – Résultat opérationnel courant	423	(816)	1 003	1 506	800	2 917

30/06/2023	PCB Amérique	PCB Europe du nord	PCB Europe du Sud	PCB Asie et Reste du monde	CIPEM Tech Part	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 450	22 825	27 920	18 767	18 556	94 519
EBITDA	160	382	2 574	1 988	1 969	7 074
Dotations aux amortissements	(104)	(700)	(557)	(599)	(384)	(2 343)
EBIT – Résultat opérationnel courant	55	(318)	2 018	1 390	1 585	4 731

3.2 Charges externes

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023
Frais de transports	(4 198)	(4 300)
Rémunérations des agents	(558)	(734)
Autres charges externes	(5 393)	(4 484)
Charges externes	(10 150)	(9 518)

Les frais de transport s'établissent à 4,2 millions au cours du semestre clos le 30 juin 2024, contre 4,3 millions au cours du semestre clos au 30 juin 2023. Ils représentent 4.8% du chiffre d'affaires à fin juin 2024, contre 4,5% du chiffre d'affaires à fin juin 2023.

La rémunération des agents représente 0.6% du chiffre d'affaires à fin juin 2024, contre 0.8% du chiffre d'affaires à fin juin 2023.

Les autres charges externes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023
Frais administratifs, sous-traitance et charges de loyer de contrats de faible valeur et/ou courte durée	(2 071)	(1 451)
Déplacements, missions	(828)	(844)
Primes d'assurance	(526)	(365)
Publicités & marketing	(399)	(461)
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	(1 134)	(954)
Services bancaires	(436)	(410)
Autres charges externes	(5 393)	(4 484)

Les autres charges externes se sont élevées pour le semestre clos en juin 2024 à un montant de 5,4 millions d'euros contre 4,5 millions d'euros au cours du semestre clos à fin juin 2023, soit une hausse de 20%.

3.3 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	1	54
Autres charges	(713)	(2 033)
Autres produits	575	1 114
Autres charges et produits opérationnels	(137)	(866)

Les autres charges s'élèvent à 713 milliers d'euros au 30 juin 2024 et s'expliquent principalement par les éléments suivants :

- Les indemnités contractuelles versées pour 307 milliers d'euros ;
- La mise en rebut des stocks obsolètes 2022 chez ICAPE DEUTSCHLAND et provenant de SAFA pour 226 milliers d'euros.

Les autres produits d'élèvent à 575 milliers d'euros au 30 juin 2024 et s'expliquent principalement par les éléments suivants :

- L'annulation du complément de prix relatif à l'acquisition de la société ICAPE NETHERLANDS (ex JAPCC) pour 245 milliers d'euros ;
- L'annulation du complément de prix relatif à l'acquisition de la société ICAPE DENMARK (ex MON PRINT) pour 124 milliers d'euros.

Les autres éléments, non détaillés ci-dessus, correspondent principalement à des dérives de résultat issues de l'exercice 2023 dont l'impact net n'est pas significatif.

3.4 Analyse de la charge nette d'impôt

Les principaux composants de la charge d'impôt sur le résultat sont :

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Impôts différés	(42)	(861)
Impôt exigible	(28)	(168)
Autres impôts	-	-
Impôt sur les bénéfices	(70)	(1 029)

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours pour chaque entité. Ce taux est ajusté pour tenir compte de l'impact fiscal de certains éléments comptabilisés au cours du semestre clos au 30 juin 2024 et 30 juin 2023 respectivement.

Le taux effectif d'impôt du Groupe est déterminé à partir du résultat avant impôt qui agrège indifféremment les bénéfices et les pertes des entités fiscales du Groupe. Dès lors que les produits d'impôts différés sur les pertes ne sont pas reconnus, le taux effectif d'impôt apparaissant ne mesure non pas le taux de taxation effectif des résultats du Groupe mais le taux de taxation des bénéfices et la part des pertes. Par conséquent, le taux d'impôt effectif figurant dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation faite par le Groupe du taux d'impôt effectif dans les états financiers annuels.

Pour le 1^{er} semestre 2024, le taux effectif d'impôt est de 5,3% contre 40,0% pour le 1^{er} semestre 2023.

La charge d'impôt différé comptabilisée au 30 juin 2024 comprend l'activation de déficit reportable sur la société ICAPE HOLDING pour un montant de 394 milliers d'euros. La neutralisation de cet effet fait apparaître un taux effectif d'impôt de 35,00% au 30 juin 2024.

4. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE L'ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

4.1 Immobilisations

4.1.0 Goodwill

L'analyse de la variation du goodwill peut être déclinée comme suit :

(En milliers EUR)	31/12/2023	Reclassements	Entrées de périmètre	30/06/2024
Goodwill	23 667	-	122	23 788
Dépréciation du goodwill	-	-	-	-
Total Valeur Nette	23 667	-	122	23 788

La décomposition du goodwill par entité est la suivante :

(En milliers EUR)	31/12/2023	Reclassements	Entrées de périmètre	30/06/2024
ICAPE DENMARK	835			835
ICAPE DEUTSCHLAND	-	777		777
MALMO MONSTERKORT AB	9 702			9 702
PRINCITEC	777	(777)		-
SAFA 2000	6 802			6 802
Total PCB Europe du Nord	18 116	-	-	18 116
ICAPE FRANCE	-	3 392		3 392
IDELEC FRANCE	3 392	(3 392)		-
STUDIO E2	-		122	122
Total PCB Europe du Sud	3 392	-	122	3 514
ICAPE SOUTH AFRICA	176			176
Total Reste du monde	176	-	-	176
CIPEM FRANCE	1 983			1 983
Total CIPEM Tech Part	1 983	-	-	1 983
Total Général	23 667	-	122	23 788

4.1.0.1 Allocation du goodwill sur les acquisitions antérieures

Au cours du 1^{er} semestre 2024, le Groupe n'a procédé à aucune allocation du goodwill sur les acquisitions antérieures.

4.1.0.2 Détail des acquisitions de l'exercice clos au 30 juin 2024

En date du 12 février 2024, le Groupe a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société STUDIO E2 pour un montant total de 150 milliers d'euros. Ce prix intègre un complément de prix maximum de 50 milliers d'euros.

Détermination de la juste valeur des actifs identifiables acquis

<i>(En milliers d'euros)</i>	STUDIO E2
<i>Taux d'acquisition</i>	<i>100%</i>
Valeur comptable de l'actif net acquis	28
+/- Retraitements identifiés	-
+/- Impact des impôts différés	-
Juste valeur des actifs identifiables acquis	28

Détermination du goodwill

<i>(En milliers d'euros)</i>	STUDIO E2
<i>Taux d'acquisition</i>	<i>100%</i>
Juste de valeur des actifs identifiables acquis	28
- Elimination des titres internes acquis	-
- Prix d'acquisition	(150)
- Complément de prix	-
Goodwill	(122)

Allocation du goodwill

Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'allocation du prix d'acquisition.

Coûts liés à l'acquisition

Les coûts liés à l'acquisition de la société STUDIO E2 sont non significatifs. Ces frais sont reconnus dans le compte de résultat au sein des autres charges opérationnelles.

Détail des acquisitions dans le tableau de flux de trésorerie

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant
Prix d'achat (part versée sur la période)	100
Trésorerie active des filiales acquises	5
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	95

4.2 Informations relatives aux dettes financières

4.2.1 Emprunts et dettes financières

(En milliers EUR)	31/12/2023	Emission	Remboursement	Variations des cours de change	Regroupement d'entreprises	Reclassement	30/06/2024
Emprunts obligataires (1) (2)	6 078						6 078
Emprunts auprès d'établissements de crédit - non courant (1) (2)	26 185	-	(2 194)	2	-	200	24 193
Dettes de location non courantes (2)	4 386	77	-	10	-	(904)	3 569
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Total Dettes financières MLT	36 649	77	(2 194)	12	-	(704)	33 839
Emprunts auprès d'établissements de crédit – courant (1) (2)	4 663	277	(453)	6	-	(94)	4 399
Concours bancaires (trésorerie passive)	63	8	-	-	-	-	71
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de location courantes (2)	1 870	30	(1 076)	10	-	989	1 822
Dettes de factoring (3)	16 125	2 194	(2 471)	16	-	-	15 863
Intérêts courus sur emprunts - courant	132	323	(132)	-	-	-	323
Total Dettes financières CT	22 853	2 832	(4 132)	32	-	895	22 479
Total Emprunts et dettes financières	59 502	2 909	(6 326)	44	-	191	56 319

(1) Emission d'emprunts présentés dans le Tableau de flux de trésorerie

277

(2) Remboursement d'emprunts présentés dans le Tableau de flux de trésorerie

(3 724)

(3) Variation nette des dettes de factoring présentée dans le Tableau de flux de trésorerie

(277)

Dont Dette de loyer selon IFRS 16	6 256	107	(1 076)	20	-	85	5 391
--	--------------	------------	----------------	-----------	----------	-----------	--------------

4.2.2 Dettes de factoring

Les contrats de cession de créances commerciales ne sont pas déconsolidant dans la mesure où le risque de retard de paiement ainsi que le risque de dilution ne sont pas transférés aux cessionnaires.

La décomposition par contrat peut être ventilé comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2024	31/12/2023
CIPEM FRANCE	2 576	2 994
CIPEM HONG KONG	708	929
ICAPE DEUTSCHLAND	2 825	2 246
ICAPE FRANCE	4 865	6 412
ICAPE HONG KONG	3 407	2 537
ICAPE IBERICA	492	580
ICAPE ITALIA	990	425
Total Dettes de factoring	15 863	16 125

4.2.3 Echancier des emprunts et dettes financières

L'échéancier des emprunts auprès des établissements de crédit et des dettes locatives peut être analysé comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2024	Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	6 078	-	-	6 078
Emprunts et crédits bancaires	28 592	4 399	15 789	8 404
Dettes de factoring	15 863	15 863	-	-
Dettes locatives	5 391	1 822	3 569	-
Autres dettes financières	395	395	-	-
Total dettes financières	56 319	22 479	19 358	14 482

(En milliers EUR)	31/12/2023	Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	6 078	-	-	6 078
Emprunts et crédits bancaires	30 848	4 663	15 863	10 321
Dettes de factoring	16 125	16 125	-	-
Dettes locatives	6 256	1 870	4 386	-
Autres dettes financières	195	195	-	-
Total dettes financières	59 502	22 853	20 249	16 399

4.3 Autres passifs courants

(En milliers EUR)	30/06/2024	31/12/2023
Dettes sur compléments de prix (earn-out)	4 125	4 311
Produits constatés d'avance	90	90
Autres dettes courantes	159	118
Autres passifs courants	4 374	4 520

Au 30 juin 2024, les dettes sur compléments de prix (earn-out) s'élèvent à 4,1 millions d'euros :

- 2,15 millions d'euros sur ICAPE USA concernant l'acquisition des actifs opérationnels des sociétés NUJAY TECHNOLOGIES, PCB SOLUTIONS et USTEK INCORPORATED ;
- 0,9 millions d'euros sur CIPEM DEUTSCHLAND concernant l'acquisition des actifs opérationnels de la société BORDAN ;
- 0,8 millions d'euros sur ICAPE HOLDING concernant les acquisitions des sociétés ICAPE NETHERLANDS (JAPCC) et ICAPE Portugal (LUSODABEL) ;
- 0,26 millions d'euros sur ICAPE ITALIA concernant l'acquisition des actifs opérationnels de la société PCS et l'acquisition de la société STUDIO E2.

Le versement de ces compléments de prix est conditionné aux performances économiques futures de ces activités.

5. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

5.1 Incidence sur la variation du BFR

La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau de flux de trésorerie est détaillée ci-dessous :

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Incidence de la variation des stocks	1 481	2 983	3 787
Incidence de la variation des créances clients	(3 976)	1 343	4 461
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	1 235	(13 788)	(9 423)
Variation du Besoin en Fond de Roulement	(1 259)	(9 461)	(1 174)

La réconciliation du BFR avec les éléments du Bilan est présentée comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Stocks et en-cours	9 828	11 516	11 357
Créances clients et autres débiteurs	41 624	44 248	42 022
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(47 331)	(44 132)	(48 773)
Besoin en Fond de Roulement « simplifié »	4 121	11 632	4 607
Autres créances courantes du BFR	1 492	1 545	420
Autres passifs courants (hors fournisseur d'immobilisation)	(48)	(104)	(93)
Besoin en Fond de Roulement	5 565	13 073	4 934

La variation du Besoin en Fond de Roulement présentée dans les flux de trésorerie opérationnelle s'entend nette des effets de change, de variation de périmètre et autres effets de reclassements et mise au rebut.

Elle se décompose ainsi :

(En milliers EUR)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Besoin en Fond de Roulement	5 565	13 073	4 934
Effet de variation du BFR arithmétique (1)	(631)	(9 668)	(1 519)
Effet de change (2)	(242)	250	294
Effet de périmètre (3)	37	641	1 398
Effet lié aux reclassements ou mise au rebut (4)	(424)	(684)	(1 337)
Variation du Besoin en Fond de Roulement (1+2+3+4)	(1 259)	(9 461)	(1 174)

6. AUTRES NOTES

6.1 Engagements hors bilan

Dans le cadre du refinancement du 20 décembre 2023, le Groupe a conclu un contrat de nantissement de contres-titres concernant les filiales CIPEM FRANCE et ICAPE FRANCE.

6.2 Passifs éventuels

Néant.

6.3 Parties liées

Néant.

6.4 Evènements postérieurs à la clôture

Croissance externe

Le Groupe a annoncé le 16 septembre 2024 la signature du contrat d'acquisition de 100% du capital du groupe japonais NTW, spécialisé dans la distribution du PCB en Asie. Fondé en 2022, le groupe NTW compte 40 employés et dispose de 7 filiales situées au Japon, en Chine et en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, le groupe NTW a prévu de réaliser en 2024 un chiffre d'affaires annuels supérieur à 20 millions de dollars.

Le Groupe a annoncé le 26 septembre 2024 l'acquisition de la société François Frères, principal intermédiaire du Groupe. Cette opération permet de réduire les honoraires d'agent dont s'acquitte le Groupe et également d'intégrer des profils très expérimentés, experts du marché du PCB.

Ces acquisitions sont financées en numéraires pour partie avec tirage sur la ligne Capex. Par ailleurs, leur consolidation dans les comptes du Groupe se fera à partir du 4^{ème} trimestre 2024.

Rationalisation de la structure juridique

La société SAFA 2000 a fusionné dans la société ICAPE DEUTSCHLAND en date du 28 août 2024. La société SAFA 2000 était détenue à 100% par la société ICAPE DEUTSCHLAND, elle-même détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING. Préalablement à cette opération, la société SAFA avait transféré l'ensemble de ses actifs opérationnels à la société CIPEM DEUTSCHLAND avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

Cette opération a pour objectif de rationaliser et de simplifier la structure juridique du Groupe en Allemagne.

7. LISTE DES SOCIÉTÉS CONDOLIDÉES

Entités	30/06/2024			31/12/2023		
	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation
ICAPE HOLDING	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIPEM DEUTSCHLAND	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIPEM FRANCE	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIPEM HONG KONG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIPEM USA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
DIVSYS USA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
GIE CIPEM	100%	100%	IG	100%	100%	IG
GIE ICAPE	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE BRAZIL	80%	100%	IG	80%	100%	IG
ICAPE CALIFORNIA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CANADA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CHANG AN EXPRESS	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CHINA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CZECH REPUBLIC	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE DENMARK	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE DEUTSCHLAND	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE FRANCE	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE HONG KONG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE HUNGARY	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE IBERICA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE INDIA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE ITALIA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE JAPON	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE MALMO MONSTERKORT AB	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE MEXICO	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE NETHERLANDS	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE POLSKA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE PORTUGAL	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE RUSSIA	80%	100%	IG	80%	100%	IG
ICAPE SINGAPORE	-	-	-	100%	100%	IG
ICAPE SOUTH AFRICA	60%	100%	IG	60%	100%	IG
ICAPE TRAX	60%	100%	IG	60%	100%	IG
ICAPE USA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
IDELEC	-	-	IG	100%	100%	IG
PRINCITEC	-	-	-	100%	100%	IG
SAFA 2000	100%	100%	IG	100%	100%	IG
STUDIO E2	100%	100%	IG	-	-	-

IG : Intégration globale
NI : Non intégré